

APPEL À CONTRIBUTIONS

Quel(s) type(s) d'innovations sociales pour une justice sociale et environnementale ?



Chaire de leadership en enseignement sur l'engagement social

Chaire de leadership en enseignement Alban D'Amours en sociologie de la coopération



89^e Congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (Acfas)
Colloque scientifique (activité #434)

Les 9 et 10 mai 2022

Université Laval, Québec

Date limite pour soumettre une proposition : 10 février 2022 (extension)



Conférence d'ouverture par

Lucas CHANCEL, économiste, spécialiste des inégalités et de l'environnement. Il est co-directeur du Laboratoire sur les inégalités mondiales à l'École d'Économie de Paris et auteur principal du [Rapport sur les inégalités mondiales 2022](#).

Force est de constater depuis quelques années l'omniprésence des innovations sociales (IS), tant dans les pratiques sociales et les politiques publiques que dans la littérature scientifique et les programmes de recherche des universités. En se diffusant de la sorte sur une grande échelle au cours des années récentes, les IS ont-elles été « resignifiées » pour en atténuer, voire en extirper, leurs dimensions critiques et leur potentiel de transformation sociale ? En conséquence de cette évolution, ont-elles été simplement réduites à des dispositifs d'accompagnement des innovations technologiques et à des mesures palliatives pour combler les failles du marché et les insuffisances des interventions étatiques ? En accord avec ces fonctions, les IS incarneraient des solutions inédites qui, grâce à une approche supposément consensuelle et inclusive, comporteraient des bénéfices supérieurs aux solutions existantes tant pour ses promoteurs que pour la société dans son ensemble. Les IS seraient-elles ainsi devenues une panacée et un « concept magique » ? Certes dominante et portée par une vision fonctionnaliste et technocentriste, cette conception des IS n'épuise toutefois pas toute leur signification. En effet, loin de constituer un phénomène uniforme, associé à une conception unique, les IS représentent un phénomène pluriel, se composant de plusieurs types, articulés à autant de conceptions différentes et reliés à des contextes spécifiques.

Parallèlement au rétrécissement de la signification des IS, on assiste à la montée des inégalités, tandis que les enjeux identitaires s'exacerbent et que les crises sanitaires et climatiques s'intensifient. Ce contexte serait-il propice à l'émergence et à la consolidation d'un autre type d'IS, axé sur la justice sociale

et environnementale ? Selon les théories critiques se réclamant de cette dernière, les groupes dominés sont victimes d'une distribution inique, d'un déni de reconnaissance et d'un déficit de représentation, alors même qu'ils sont davantage affectés par la crise sanitaire et les changements climatiques. Portées par une action collective et par des mouvements sociaux, représentant les groupes dominés, les IS émergeraient alors en réaction aux injustices, qu'elles se proposeraient de faire reculer.

Il importe de construire une typologie pour mieux comprendre ce phénomène pluriel et polysémique que sont les IS. La construction d'une typologie permet de dépasser les approches et les définitions convenues qui réduisent les IS à un seul type universel, laissant ainsi dans l'ombre d'autres approches plus critiques et d'autres phénomènes plus conflictuels. Elle rend possible une meilleure analyse des conditions d'émergence, du processus, des trajectoires et des facteurs de diffusion et de pérennité, qui varient suivant les types d'IS. Distingué en divers types, le vocable IS devient dès lors un concept fondamental pour aborder la dynamique des changements sociaux, particulièrement ceux qui s'alimentent à l'action sociale, que ce soit celle des individus, des entrepreneurs sociaux, des gestionnaires ou des groupes et des mouvements sociaux.

La proposition d'une typologie transversale aux typologies habituelles, qui distinguent les IS selon les domaines (économie sociale et organisations collectives, territoires et instances de concertation, pratiques et politiques sociales, de même que travail et emploi), favorise le croisement des regards entre spécialistes des IS. Dépassant les effets contextuels et ceux associés aux domaines, elle met l'accent sur les enjeux sociaux contemporains (identité et reconnaissance, distribution des richesses, ainsi que démocratie et participation) qui traversent tous les domaines d'IS. Elle permet enfin de mieux préciser la portée macro sociale des IS : reproduction ou transformation sociale, selon qu'elles soient réparatrices ou transformatrices.

La construction d'une telle typologie est un exercice scientifique qui a des répercussions économiques et politiques. En effet, l'enjeu de la définition de ce qu'est une innovation sociale, "vraiment innovante" ou "vraiment sociale", n'est pas seulement un exercice académique. Le regard porté sur les innovations sociales, de leur reconnaissance à l'évaluation de leurs répercussions, conditionne aujourd'hui l'accès à des ressources notamment par des pouvoirs publics, des acteurs de la finance sociale et des bailleurs de fonds philanthropiques. D'ailleurs, des efforts de légitimation sont consacrés par les acteurs de l'innovation sociale et leurs partenaires, pour produire de nouveaux labels distinctifs ("innovation sociétale", "innovations sociales émancipatrices" et "innovation durable", entre autres).

À l'intersection d'enjeux scientifiques et politiques, notre colloque vise à proposer une réflexion commune sur ces défis entourant l'analyse des types d'IS. Les deux types d'IS, rapidement esquissés dans les deux premiers paragraphes, représentent-ils les figures opposées d'une typologie qui pourrait comporter d'autres types ? Selon quels axes distinctifs construire cette typologie ? Typologie des approches et typologie du phénomène ? Typologies d'effets ou de processus ? Quels acteurs sont aujourd'hui promoteurs de tel ou tel type d'innovations sociales ? Le contexte de crise actuel est-il propice à l'émergence d'un nouveau type d'innovations sociales ? Quel(s) type(s) d'innovations sociales comporte(nt) un réel potentiel transformateur pour une justice sociale et environnementale ? Le changement d'échelle des innovations sociales peut-il entraîner une meilleure justice sociale et environnementale ? Si oui, à quelles conditions ? Quelles articulations possibles entre innovations sociales et innovations technologiques ? Comment mesurer la contribution des divers types d'IS tant au regard de la justice sociale et environnementale qu'à celui de la satisfaction des besoins et des aspirations des groupes dominés ? Bien que transversales, ces questions peuvent certes être abordées à partir des résultats empiriques et des réflexions théoriques qui, dans la recherche et la pratique sociale, sont le plus souvent

associés à des objets concrets appartenant plus spécifiquement aux domaines et aux axes de recherche du CRISES.

Ce colloque poursuit les objectifs suivants : 1) amener les chercheurs-euses et les acteurs sociaux concernés à partager leurs connaissances et à s'enrichir mutuellement; 2) faire le point sur les connaissances, les cadres théoriques et les approches méthodologiques associés aux divers types d'IS; 3) illustrer par des études de cas, des résultats de recherche et des savoirs expérientiels, en provenance des praticiens-nes et des représentants-es des mouvements sociaux, les forces et les faiblesses de chacun des types d'IS et 4) dégager des idées nouvelles et des pistes de collaboration pour l'avancement des connaissances.

Dans le cadre du [89^e Congrès de l'Acfas](#) dont la thématique est « Sciences, innovations et sociétés », se pencher sur les IS est d'une grande pertinence sociale et scientifique. Les innovations sociales contribuent de manière importante à la satisfaction de besoins et d'aspirations non comblés. Elles se distinguent nettement des innovations technologiques, par leur processus et leur visée. Mais, en ces temps de pandémie et de crise climatique, c'est l'articulation d'innovations sociales et technologiques œuvrant à une plus grande justice sociale et environnementale qui est requise, afin de faire face collectivement aux défis sociétaux.

Déroulement du colloque

Le colloque sera accessible en ligne et sur place simultanément. L'accès sur place pourra toutefois être limité ou annulé selon l'évolution de la situation sanitaire. Quant aux conférenciers-ères, leur présence en ligne ou sur place est à leur discrétion. Nous souhaitons toutefois qu'ils et elles soient présents-es sur place, à moins que l'évolution de la situation sanitaire ne l'empêche. Dans ce cas, le colloque se tiendra entièrement en webdiffusion.

Les communications retenues par le comité scientifique prendront la forme de présentations orales d'une quinzaine de minutes, mais certaines personnes pourraient être invitées à contribuer à des débats sous forme de table ronde ou de panel.

L'inscription au [89^e Congrès de l'Acfas](#) est obligatoire et sera exigée au plus tard le 30 mars pour les conférenciers-ères. Les frais ne sont pas assumés par l'organisation du colloque.

Modalités

Veillez transmettre votre proposition de communication (format Word) à : bussieres.denis@uqam.ca, en incluant dans votre proposition :

- ✓ Titre (maximum 180 caractères, espaces comprises)
- ✓ Résumé (maximum 1 500 caractères, espaces comprises)
- ✓ Auteur-e (prénom, nom, statut, affiliation, courriel)
- ✓ Co-auteurs-es s'il y a lieu (prénom, nom, statut, affiliation, courriel)

Dates importantes

- ✓ ~~3 février 2022~~ **10 février 2022** : Limite pour déposer une proposition de communication
- ✓ **18 février 2022** : Transmission des avis d'acceptation ou de refus
- ✓ **30 mars 2022** : Limite pour s'inscrire aux tarifs préférentiels

Responsable : Paul-André Lapointe (Université Laval)

Coresponsables : Sylvain A. Lefèvre (UQAM), Marco Alberio (UQAR), Marie-Hélène Deshaies (Université Laval), Dan Furukawa Marques (Université Laval), Geneviève Huot (TIESS), Martine Vézina (HEC Montréal)

Informations : crises@uqam.ca SVP mentionner « Info colloque CRISES-Acfas » en objet.